



# CATALOGUE DES FORMATIONS 2024



# Notre histoire

- ✓ L'École des Avocats de GUYANE appelée « EDA GUYANE » a été créée en 2014 par arrêté de Madame Christiane TAUBIRA, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.
- ✓ L'EDA GUYANE fait partie des 16 EDA de France.
- ✓ Les EDA ultramarins ont la particularité de dispenser uniquement la Formation Continue au profit des Avocats du Barreau relevant de la Cour d'Appel où elles ont leur siège.
- ✓ L'EDA GUYANE organise la Formation Continue des Avocats du Barreau de la Guyane.

# À propos de nos formations

Veille juridique



Tout au long de l'année



Tout public



Tarifs accessibles



Formateurs qualifiés



# Calendrier début 2024

JANVIER							
L	M	M	J	V	S	D	
1	1	2	3	4	5	6	7
2	8	9	10	11	12	13	14
3	15	16	17	18	19	20	21
4	22	23	24	25	26	27	28
5	29	30	31				

FÉVRIER							
L	M	M	J	V	S	D	
				1	2	3	4
6	5	6	7	8	9	10	11
7	12	13	14	15	16	17	18
8	19	20	21	22	23	24	25
9	26	27	28	29			

MARS							
L	M	M	J	V	S	D	
					1	2	3
10	4	5	6	7	8	9	10
11	11	12	13	14	15	16	17
12	18	19	20	21	22	23	24
13	25	26	27	28	29	30	31

AVRIL							
L	M	M	J	V	S	D	
14	1	2	3	4	5	6	7
15	8	9	10	11	12	13	14
16	15	16	17	18	19	20	21
17	22	23	24	25	26	27	28
18	29	30					

MAI							
L	M	M	J	V	S	D	
18			1	2	3	4	5
19	6	7	8	9	10	11	12
20	13	14	15	16	17	18	19
21	20	21	22	23	24	25	26
22	27	28	29	30	31		

JUIN							
L	M	M	J	V	S	D	
22						1	2
23	3	4	5	6	7	8	9
24	10	11	12	13	14	15	16
25	17	18	19	20	21	22	23
26	24	25	26	27	28	29	30

○ Dates des formations      □ Vacances scolaires

(!) Seuls les jours de formation pour lesquels des dates ont été anticipées sont indiqués.

Ce calendrier est donc susceptible de modifications, actualisez-vous via le site Internet : [www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

# Calendrier fin 2024



○ Dates des formations      ■ Vacances scolaires

(!) Seuls les jours de formation pour lesquels des dates ont été anticipées sont indiqués.

Ce calendrier est donc susceptible de modifications, actualisez-vous via le site Internet : [www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

(!) Les jours de vacances scolaires en gris sont tirés du calendrier de l'Académie de Guyane jusqu'en juillet 2024. Les dates de vacances ultérieures sont des estimations indicatives.

# Formations de février



# RÉSOLUTION DES CAS PRATIQUES EN DIP DE LA FAMILLE ET PANORAMA DE L'IMMOBILIER DU COUPLE DANS LA SÉPARATION ET LE DIVORCE

Guillaume BARBE,  
Avocat au Barreau de Paris

Raluca LOLEV,  
Avocate au Barreau de Paris

Philippa BEAUVAU,  
Avocate au Barreau de Paris

✓ Le lundi 12 février,  
de 14h00 à 17h00

✓ Le mardi 13 février,  
de 9h00 à 12h00

✓ 6 heures de validées

✓ 6 heures de validées  
de la  
Formation Continue

✓ PRÉSENTIEL

✓ 250€

**FORMATION  
TERMINÉE**

[www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

# Formations de mars



# LES MÉTHODES POUR RETROUVER UN ACTE ANCIEN ET EN EXTRAIRE SA VALEUR EN MATIÈRE DE BORNAGE OU DE SERVITUDES MÉCONNUES DE TOUS

Jean-Philippe BODIN  
Géomètre-Expert et  
Expert près la Cour  
d'Appel de Rennes

**FORMATION  
TERMINÉE**

✓ Le vendredi 15 mars

✓ De 09h00 à 13h00

✓ 4 heures de validées

✓ au titre de la

Formation Continue

✓ VISIOCONFÉRENCE

✓ 120€

[www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

# DROIT PÉNAL DES AFFAIRES - ECOUTES TÉLÉPHONIQUES, PERQUISITIONS ET SAISIES PÉNALES - CONTENTIEUX ROUTIER - LA VICTIME DANS LE PROCÈS PÉNAL

Gregory DORVILLE  
Avocat au Barreau  
de La Rochelle

**FORMATION  
TERMINÉE**

[www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

✓ Le lundi 25 mars,  
de 09h30 à 12h30  
puis de 14h00 à 17h00

Le mardi 26 mars,  
de 9h00 à 12h30  
puis de 14h00 à 17h00

Les diplômes de validés  
au titre de la Formation  
Continue

✓ PRÉSENTIEL

✓ 480€

# Formations d'avril



# ACTUALITÉS DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION ET DU SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS

Valerio FORTI,  
Professeur,  
Université, Lorraine

[www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

- ✓ Le mardi 23 avril
- ✓ De 10h00 à 12h30  
puis de 14h00 à 17h30
- ✓ 6 heures de validées  
au titre de la  
Formation Continue
- ✓ VISIOCONFÉRENCE
- ✓ 180€

# ACTUALITÉS DU DROIT SOCIAL

François TAQUET,  
Avocat au Barreau  
de Cambrai,  
Professeur, SKEMA  
et IESEG, Lille

[www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

- ✓ Le jeudi 25 avril,  
de 09h00 à 12h00  
puis de 14h00 à 17h00
- ✓ Le vendredi 26 avril,  
de 9h00 à 12h00
- ✓ 9 heures de validées  
au titre de la Formation  
Continue
- ✓ PRÉSENTIEL
- ✓ 360€

# Formations de juin



# LE RÔLE DE L'AVOCAT ACCOMPAGNATEUR EN MÉDIATION ET DE L'AVOCAT MÉDIATEUR

Carole PASCAREL,  
Avocate au Barreau de  
Paris

Anne-Marion DE CAYEUX,  
Avocate au Barreau de  
Paris

[www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

- ✓ Le mercredi 5 juin,  
de 13h00 à 16h00
- ✓ Le mercredi 12 juin,  
de 13h00 à 16h00
- ✓ 6 heures de validées au  
titre de la Formation  
Continue
- ✓ VISIOCONFÉRENCE
- ✓ 180€

# CONTENTIEUX DE LA COPROPRIÉTÉ

Jean-Marc ROUX,  
Maître de  
conférences,  
Université,  
Aix-Marseille

[www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

- ✓ Le lundi 17 juin
- ✓ De 08h30 à 12h30  
puis de 14h00 à 18h00
- ✓ 8 heures de validées  
au titre de la  
Formation Continue
- ✓ PRÉSENTIEL
- ✓ 320€

# Formations de septembre



# INITIATION AU CONTENUX DE L'ENVIRONNEMENT

Pierre-Etienne BODART,  
Avocat au Barreau de  
Lille

[www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

- ✓ Le mardi 10 septembre, de 13h00 à 16h00
- ✓ Le mercredi 11 septembre, de 13h00 à 16h00
- ✓ 6 heures de validées au titre de la Formation Continue
- ✓ VISIOCONFÉRENCE
- ✓ 180€

# Formations d'octobre



# ACTUALITÉ DU DROIT DES PROCÉDURES COLLECTIVES

**Simon LAMBERT,**  
Avocat au Barreau de  
Dijon

**Thibaud POINSARD,**  
Mandataire Judiciaire,  
Dijon

[www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

- ✓ Le mardi 1<sup>er</sup> octobre,  
de 13h00 à 16h00
- ✓ Le mercredi 2 octobre,  
de 13h00 à 16h00
- ✓ 6 heures de validées au  
titre de la Formation  
Continue
- ✓ VISIOCONFÉRENCE
- ✓ 180€

# CONTENTIEUX MOBILIER DEVANT LE JUGE DE L'EXÉCUTION (SAISIES MOBILIÈRES)

Frédéric KIEFFER,  
Avocat au Barreau de  
Grasse

[www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

- ✓ Le mardi 15 octobre, de 13h30 à 16h30
- ✓ 3 heures de validées au titre de la Formation Continue
- ✓ VISIOCONFÉRENCE
- ✓ 90€

# FISCALITÉ DU DIVORCE: LES BONS RÉFLEXES (APPROCHE RISQUES/ ENJEUX, PACS, CONCUBINAGE, IMMOBILIER FAMILIAL)

Stéphanie PAILLARD,  
Avocate au Barreau  
de Paris

[www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

- ✓ Le jeudi 24 octobre,  
de 08h30 à 12h30
- ✓ Le vendredi 25 octobre,  
de 13h30 à 17h30
- ✓ 8 heures de validées au  
titre de la Formation  
Continue
- ✓ PRÉSENTIEL
- ✓ 320€

# Formations de novembre



# RÉPARATION DU DOMMAGE CORPOREL

Audrey BERNARD,  
Avocat au Barreau  
d'Evry

[www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

- ✓ Le mardi 5 novembre, de 13h00 à 17h00
- ✓ Le mercredi 6 novembre, de 13h00 à 17h00
- ✓ 8 heures de validées au titre de la Formation Continue
- ✓ VISIOCONFÉRENCE
- ✓ 240€

# CONTENTIEUX DE L'EXPROPRIATION

Pierre-Etienne BODART,  
Avocat au Barreau de  
Lille

[www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

- ✓ Le mardi 19 novembre, de 14h00 à 17h00
- ✓ Le mercredi 20 novembre, de 14h00 à 17h00
- ✓ 6 heures de validées au titre de la Formation Continue
- ✓ VISIOCONFÉRENCE
- ✓ 180€

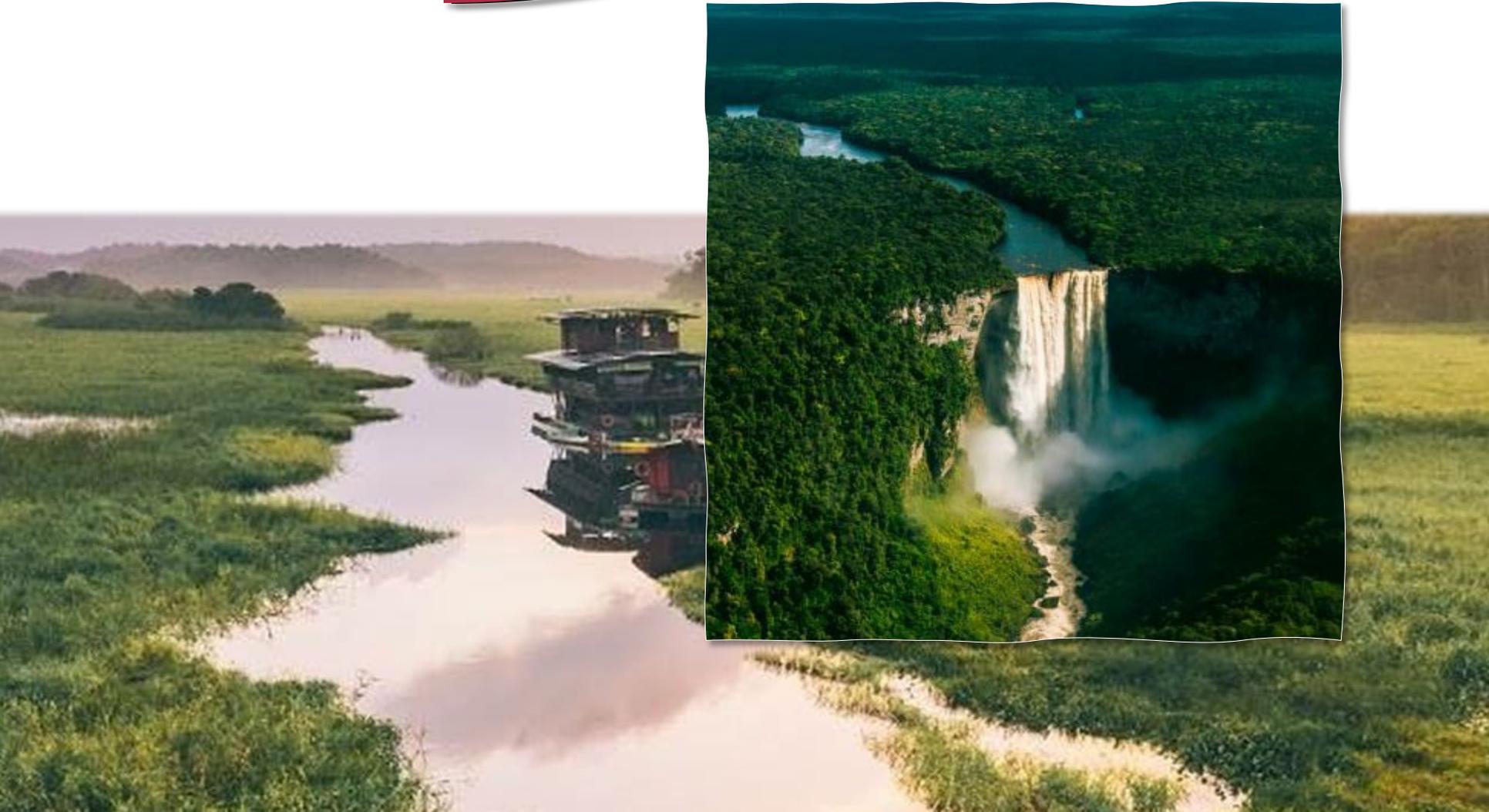
# CESSION DE FONDS DE COMMERCE ET LOYERS COMMERCIAUX

Julie VENNARUCCI,  
Avocate au Barreau de  
Lille

[www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

- ✓ Le mardi 26 novembre, de 14h00 à 17h00
- ✓ Le mercredi 27 novembre, de 14h00 à 17h00
- ✓ 6 heures de validées au titre de la Formation Continue
- ✓ VISIOCONFÉRENCE
- ✓ 180€

# Formations de décembre



# DROIT BANCAIRE

✓ **Bénédicte BURY**,  
Avocate au Barreau de  
Paris

✓ **Sophie MOREIL**,  
Maître de Conférences,  
Université,  
Littoral Côte d'Opale

[www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr)

✓ Le mardi 10 décembre,  
de 14h00 à 17h00

✓ 3 heures de validées au  
titre de la Formation  
Continue

✓ VISIOCONFÉRENCE

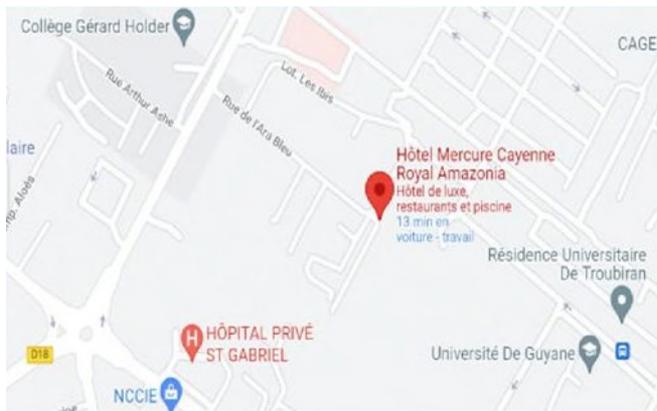
✓ 180€

# Informations pratiques



# Lieu de formation en présentiel

- ✓ Hôtel Mercure Royal Amazonia
- ✓ 45 rue de l'Ara bleu - 97300 Cayenne
- ✓ Tél : 05 94 39 15 15



- ✓ Accessible aux personnes en situation de handicap



Mercure HOTEL

Royal Amazonia  
RESORT GUYANE

MercureHOTEL

Mercure HOTEL

# Lieu de formation en distanciel

Solution de  
visioconférence  
Zoom

Audio et vidéo



95% de clients satisfaits



Planification et  
collaboration



Réunions hautement  
sécurisées



# Inscriptions et paiement

**Inscriptions** via le site [www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr) / rubrique : Formations / sous-rubrique : Nos prochaines formations

## **Tarifs (fixés par le Conseil d'Administration)**

- Présentiel : 250 € pour 6 heures
- Distanciel : 180 € pour 6 heures
- Tarif Jeune Barreau (Selon formation)
- E-Learning (tarif CNB)

## **Paiement**

- Par virement au moment de l'inscription
- Par chèque bancaire adressé au plus tard pour le jour de la formation à l'ordre de EDA GUYANE – 15 avenue du général de Gaulle – CAYENNE

**Annulation** : Voir nos CGV le site

# Attestation URSSAF

La production par l'EDA GUYANE de la copie de l'attestation de versement de la Contribution à la Formation Professionnelle qui est délivrée par l'URSSAF – dite attestation « URSSAF » pour l'année N-1, permet de valoriser la dotation Formation Professionnelle auprès du Fonds de Soutien à la Formation et ainsi de maintenir **des coûts d'inscription attractifs**.

Nous vous remercions de bien vouloir faire parvenir une copie de votre attestation « URSSAF » pour les formations signalées dans le catalogue (envoi postal ou mail) ; étant précisé que la transmission de ce document à l'EDA GUYANE, ne vous prive en rien d'une demande de prise en charge individuelle pour 2 autres journées de formation.

Site de l'URSSAF :

<https://www.urssaf.fr/portail/home.html>

# Attestation URSSAF

## Comment télécharger l'attestation ?

1. Rendez-vous sur la page d'accueil du site de l' URSSAF puis connectez-vous.
2. Une fois connecté, rendez-vous dans l'onglet « Documents » puis cliquez sur « Attestation de contribution à la formation professionnelle ».
3. Sélectionnez l'attestation souhaitée et cliquez sur « voir le fichier » pour la télécharger ( sous format PDF)

Pour plus de détails, voir les visuels ci-après.

## Etape 1 :

S'identifier ou créer un espace

Lettre d'information Taux et barèmes Espaces dédiés Outre-mer

**URSSAF**

Votre espace

Siret / Identifiant

Mot de passe  **OK**

Mot de passe oublié ?

**Créer votre espace**

Employeur Indépendant Rechercher **OK**

Accueil

**Employeur**

Vous êtes une entreprise, une association, un particulier...

Actualités

17/04/2018  
Le point sur les communes classées en ZRR. Les entreprises implantées en zone de revitalisation rurale (ZRR), peuvent, sous certaines conditions, ...

03/04/2018  
Cotisations dues sur les indemnités de congés payés : nouveaux taux au 1er avril 2018. Les caisses de congés payés du bâtiment et des travaux publics ...

[Toutes les actualités...](#)

**Indépendant**

Vous êtes professionnel libéral, médecin, ...

Actualités

26/04/2018  
Praticien et auxiliaire médical : Ouverture de la déclaration des revenus 2017 en ligne. La déclaration sociale des praticiens et auxiliaires médicaux ...

06/04/2018  
Professionnel libéral, tout savoir sur la régularisation de vos cotisations 2017. La régularisation de vos cotisations maladie, allocations familiales ...

[Toutes les actualités...](#)

**Utile et pratique**

Taux et barèmes

Outils en ligne

Estimateurs

Retrouvez votre Urssaf

## Etape 2 :

Lettre d'information Taux et barèmes Espaces dédiés Outre-mer

**URSSAF**

Informations employeurs Informations indépendants Rechercher **OK**

**Mes services en ligne**

Accueil Compte Paiement Mon Profil Documents Actualités Aide/Contact

Attestations Attestation de vigilance Attestation de contribution à la formation professionnelle Attestation de CSO/CRODS

Séjours Relevé de situation comptable Accusé de réception DPAE Télépaiements effectués

Statuts Mandat de prélèvement SEPA

Var la synthèse du compte

Informations importantes

Poursuivre

Communiqués

Vous n'avez pas de communiqué ...

[Tous les communiqués...](#)

Aide & contact

## Etape 3 :

Lettre d'information Taux et barèmes Espaces dédiés Outre-mer

**URSSAF**

Informations employeurs Informations indépendants Rechercher **OK**

**Mes services en ligne**

Accueil Compte Paiement Mon Profil Documents Actualités Aide/Contact

Documents > Attestations > Attestation de contribution à la formation professionnelle

**Attestations**

Demander une attestation

Type  **Valider**

**Attestations**

Information : Vos attestations de Vigilance sont délivrées par l'Urssaf qui gère votre compte ayant payé le plus de cotisations

Date de la demande	Type	Origine	Etat	Fin de validité	Document
	Attestation de Contribution à la formation professionnelle	Envoi automatique	Acceptée		<a href="#">Voir le fichier</a>

Information : Attention les pièces jointes sortent au format PDF, si vous ne pouvez pas les visualiser merci d'utiliser Adobe Acrobat Reader.

**Votre Urssaf**

Urssaf Nord Pas de Calais

Possibilité de rendez-vous

Assistance aux services en ligne

0 811 011 637

**Références du compte**

# Suivi de la formation

**Présentiel** : délivrance d'une attestation de suivi de formation sous réserve d'avoir effectivement suivi celle-ci et procédé à l'émargement en cours de la formation

**E-learning** : délivrance en fin d'année civile d'une attestation de suivi au prorata de celui-ci

**Distanciel** : délivrance d'une attestation de suivi de formation selon la durée effective de connexion, sous réserve d'avoir activé la caméra et de s'être connecté avec son nom et son prénom\*

\* à défaut, faute d'individualisation du participant, le suivi ne pourra être validé, ni l'attestation de formation délivrée.



**Pour aller plus loin :** retrouvez sur notre site [www.eda-guyane.fr](http://www.eda-guyane.fr) le livret d'accueil, nos conditions générales de vente et les actualisations du catalogue de formation.

**Pour être informé, réagir, interagir :** retrouvez-nous sur Twitter à l'adresse <https://twitter.com/EdaGuyane>.

**Pour toute autre demande :** écrivez-nous à [crfpaguyane@gmail.com](mailto:crfpaguyane@gmail.com).



**Merci de votre  
confiance**